

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

UN INSULAIRE DE L'AUNIS ÉMIGRÉ EN LA NOUVELLE-FRANCE

(Pour l'*Enseignement primaire*).—(*Suite*) (1)

Nos trois voyageurs se rendirent à Montréal pour y faire les derniers préparatifs de leur départ. Frichtet séjourna chez sa belle-sœur, dame Jean Guy, et n'eut garde d'oublier de rendre également visite à son autre belle-sœur, Marie-Madeleine Lereau, devenue depuis quelques mois, dame Jean LaRoche.

Au bout d'une huitaine, les trois explorateurs se mirent en route, raquettes aux pieds, vêtus de peaux de caribou, le chef enfoncé dans une chaude tuque de laine et traînant sur tabaganes leurs lourds fardeaux.

L'itinéraire suivi fut vraisemblablement celui de la fameuse expédition des soixante-dix Canadiens commandés par de Sainte-Hélène et ses deux plus jeunes frères, d'Iberville et de Maricourt, expédition qui se fit en 1686 et était chargée de déloger les Anglais des postes français de la Baie d'Hudson.

Dans leur descente, en canot, de la rivière Abitibi qui se décharge dans la baie James, ils arrêtèrent non loin de son embouchure, au fort Monsipi où les Anglais les "reçurent gracieusement".(2).

Après avoir pris congé de leurs hôtes, les trois Français se rendirent au bord de la mer dont ils longèrent le rivage en atterrissant par étape pour prendre leurs repas ou s'enfoncer dans les giboyeuses forêts du littoral. Un jour que, harassés de fatigue, ils reposaient à l'orée d'un bois, la marée montante souleva peu à peu le canot, puis "un petit vent de terre le poussa bientôt au large". On imagine leur stupefaction lorsqu'au réveil ils songent à se rembarquer : le canot a disparu ! Leur résolution est bientôt prise de retourner au fort où s'empressent de les devancer des chasseurs anglais, allant prévenir le commandant que ces Français pourraient bien être des espions dont il faut se défier. Ainsi mis sur ses gardes le commandant fait arrêter les voyageurs et retient Jean Peré au fort ; Frichtet et son compagnon sont transportés dans l'île de Charleston à dix lieues du rivage. Heureusement là ils sont libres de leurs mouvements, ils peuvent se livrer à la chasse et à la pêche ; aussi eurent-ils bientôt fabriqué un canot d'écorce d'épinette qui les traversa en terre ferme.

A défaut de Peré pour les guider, au retour, ils purent voyager en compagnie d'indigènes amis des Français. A Montréal ils firent la rencontre de M. de la Durantaye, gouverneur de Michillimakinac à qui ils racontèrent leur aventure. Michillimakinac était un important poste de traite qui avait à souffrir du trafic avec les sauvages, des Anglais de la Baie d'Hudson. Aussi M. de la Durantaye fut l'un des plus actifs à promouvoir l'idée de chasser les Anglais des postes qu'ils détenaient au détriment des Français ; et lorsque le marquis de Denonville eut remplacé, comme gouverneur, le trop faible et inapte La Barre, il lui fit connaître l'épisode que nous venons de raconter ; lui apprit que Jean Peré était prisonnier des Anglais et que ses deux compagnons s'étaient enfuis d'une île où ils avaient été relégués. A ces nouvelles, les négociants de Québec et de Montréal organisèrent l'expédition de soixante-

(1) Voir "T'Enseignement primaire" de mai 1920.

(2) Ce détail et les suivants nous sont presque tous fournis par une lettre de M. de la Durantaye au gouverneur du Canada, M. de Denonville (*Documents historiques sur la Nouvelles-France*, vol I, p. 553).